

Évaluation et recommandations

La croissance a repris, à la faveur des réformes antérieures

Selon les prévisions de l'OCDE, la croissance dans la République tchèque serait légèrement supérieure à 4 pour cent, soit un peu plus que son niveau potentiel cette année et l'an prochain, performance en net progrès par rapport à l'évolution passée et qui reflète la réussite des réformes antérieures. L'investissement et les exportations croissent rapidement, après une période de forte expansion de la consommation intérieure. Cette performance satisfaisante doit être maintenue, et de préférence améliorée, pour que le niveau de vie national rattrape la moyenne OCDE à un rythme raisonnable. Il faut pour cela créer les conditions favorisant un renforcement de l'intensité capitalistique, une utilisation efficiente des ressources de main-d'œuvre et un plus large développement des compétences requises. Dans de nombreux domaines, une action avisée a déjà induit des conditions propices à la croissance. Depuis quelques années maintenant, l'inflation est faible et stable, et l'entrée dans l'UE a accéléré la réforme structurelle. De fait, les institutions et les politiques du pays ressemblent désormais beaucoup à celles de bien d'autres pays de l'OCDE.

Mais des défis doivent être relevés dans un large éventail de politiques pour que la convergence réelle se poursuive dans un contexte plus favorable à la croissance

Cependant, la situation budgétaire, les conditions d'activité des entreprises et le marché du travail posent un certain nombre de défis. Il faudra y porter remède tout en s'attaquant aux défis imminents de l'entrée dans la zone euro et du vieillissement accéléré de la population. Les problèmes clés peuvent être résumés sous quatre rubriques :

- *Assainissement des finances publiques.* Les dépenses publiques ont augmenté ces dernières années, d'où un lourd déficit et une pression fiscale intense, avec notamment un coin fiscal élevé sur le travail. Le déficit considérable doit être réduit et la réforme budgétaire doit entraîner des coupes durables dans les dépenses

de façon à atténuer l'influence des impôts et des transferts sur les décisions des ménages et des entreprises. La réforme des systèmes de santé et de retraite appelle une attention particulière, car les tendances démographiques en République tchèque se traduiront par un accroissement rapide de la population âgée au cours des prochaines années.

- *Pour une entrée réussie dans la zone euro.* La politique monétaire ne doit pas dévier de sa trajectoire pour recueillir les fruits de l'entrée dans la zone euro; des décisions difficiles doivent être prises concernant le meilleur moyen de mettre en œuvre la stratégie d'entrée de façon à éviter des pressions inopportunes sur l'économie réelle et les taux de change.
- *Améliorer la politique à l'égard de l'entreprise.* Les gains de productivité du travail doivent contribuer pour l'essentiel au rattrapage des niveaux de PIB par habitant des pays de l'OCDE les plus avancés. Parmi les nombreuses mesures structurelles qui influencent le climat entrepreneurial, la législation visant les entreprises non viables et la relative complexité des procédures de démarrage des entreprises sont deux éléments particulièrement préoccupants.
- *Améliorer le marché du travail et développer les compétences.* Le marché du travail est moins performant qu'il ne devrait l'être, comme en témoigne un chômage élevé et croissant. Réintroduire les extensions légales des accords de fixation des salaires, comme les autorités en ont l'intention, risquerait de nuire à la flexibilité de la détermination des salaires. En outre, le coin fiscal élevé freine à la fois la demande et l'offre et encourage l'activité souterraine. De surcroît, les employeurs se heurtent à des difficultés pour appliquer la réglementation concernant le licenciement des travailleurs inefficaces ou en surnombre. Ces performances médiocres ont reflété non seulement les rigidités du marché du travail, mais aussi les pièges de la pauvreté, en particulier chez les familles en chômage, et la faible mobilité liée notamment aux carences du marché du logement locatif. S'agissant de l'amélioration des compétences, les programmes d'enseignement supérieur ont du mal à suivre la forte

augmentation des inscriptions et les nouveaux besoins sur le plan des connaissances. À cela s'ajoutent des problèmes particuliers concernant le système d'enseignement de la population tzigane, dont le taux de chômage est largement supérieur à la moyenne.

**Donner
une nouvelle
impulsion
à la réforme
budgétaire**

Le programme de réforme budgétaire lancé l'an dernier révèle un engagement positif en faveur de l'assainissement des finances publiques. Il s'est déjà traduit par des réductions de dépenses et des mesures d'accroissement des recettes. En outre, le nouveau cadre de budgétisation proposé est susceptible de durcir les contraintes de dépense et d'instaurer une perspective à plus long terme du fait qu'il institue des plafonds de dépenses triennaux légalement contraignants. *La mise en œuvre du programme devrait permettre d'atteindre ses objectifs tout en respectant strictement les plafonds de dépenses.* Elle devrait en outre respecter l'accord aux termes duquel les recettes exceptionnelles ne doivent être utilisées que pour réduire le déficit. Tandis que le nouveau cadre de budgétisation doit être mis en place comme prévu, la réforme des retraites a été remise à l'étude et l'on ne voit pas encore de propositions concrètes de réforme du système de santé. Certaines mesures destinées à accroître les recettes de TVA ont par ailleurs fait l'objet d'un compromis. Même si la mise en œuvre des réformes budgétaires est difficile compte tenu de l'étroite majorité dont dispose le gouvernement de coalition, *il faut s'employer autant que possible à faire avancer et expliquer à l'opinion la réforme des programmes de dépenses et celle des procédures budgétaires.*

**Les profondes
réformes prévues
des retraites et
de la santé
doivent largement
contribuer
à l'assainissement
budgétaire...**

La réforme antérieure des retraites commence à porter ses fruits et les taux d'emploi des travailleurs âgés sont en hausse, à la différence de ce que l'on observe dans la plupart des autres pays de l'OCDE. L'assouplissement récent des restrictions de l'activité chez les pensionnés est une initiative judicieuse qui devrait stimuler encore les taux d'emploi. Par ailleurs, la possibilité pour les chômeurs d'obtenir deux années de pensions de préretraite a été supprimée et le dispositif qui permet de convertir les pensions d'invalidité en pensions de préretraite non assorties de conditions particulières va être progressivement retiré. Le gouvernement a chargé une commission d'experts de fournir les éléments d'un débat entre les partis parlementaires sur l'orientation

générale de la réforme des retraites. Pour louable que soit ce souci de dégager un consensus politique, *il faut éviter d'accumuler de nouveaux retards. En outre, une réforme en profondeur des retraites publiques, qu'elle consiste à apporter simplement des ajustements paramétriques au système par répartition ou à mettre en place une nouvelle pension, doit se solder par des économies budgétaires et devrait être annoncée dès que possible.* S'agissant des soins de santé, même si la régionalisation aboutit dans une certaine mesure à durcir les contraintes budgétaires et à imposer des économies dans le secteur hospitalier, une réforme majeure de la santé est toujours nécessaire. *Cette réforme devrait prévoir une réduction de l'éventail des services universels et un développement de la prestation privée, mais aussi un plus large recours aux redevances, des mesures préventives et une allocation des ressources sur la base des résultats.*

**... et les
procédures
applicables dans
les fonds
extrabudgétaires
et les
administrations
infranationales
appellent
l'attention**

Bien que le programme de réforme budgétaire couvre d'importants secteurs, certaines questions ne sont pas traitées. En dépit des importants progrès récemment faits sur la voie de la transparence, *les fonds extrabudgétaires continuent de rendre opaque la situation budgétaire réelle de l'État; ils devraient tous être mieux intégrés dans les procédures générales de budgétisation des administrations publiques.* Mais une amélioration de la transparence s'impose aussi ailleurs. En particulier, *une plus grande clarté s'impose pour la communication d'informations sur les différents comptes publics, notamment le compte de trésorerie ajusté du ministère des Finances et le compte SEC95 produit par l'Office statistique central et notifié aux autorités européennes.* En outre, *il faut mettre au point un système de financement permanent pour les régions, après la décentralisation récente des services hospitaliers et de l'enseignement secondaire.* La décentralisation rend d'autant plus nécessaires de bonnes pratiques comptables au sein des administrations infranationales. À cet égard, *l'évolution de la dette des municipalités devrait être suivie de près après la levée des contraintes d'emprunt. La décentralisation accentue également la nécessité de diffuser les meilleures pratiques de dépenses publiques pour assurer une orientation en fonction des résultats et des gains d'efficience dans la prestation des services.*

**La stratégie
d'adhésion à la
zone euro est
dans l'ensemble
judicieuse**

La stratégie d'entrée dans la zone euro est très pertinente à maints égards. Les risques d'une adhésion au Mécanisme de change européen II (MCE II) seront minimisés puisque l'entrée n'aura lieu que lorsque les conditions paraîtront remplies pour le respect des critères de

Maastricht. En outre, une évaluation et une décision annuelles sur l'opportunité d'adhérer au MCE II évitent de s'engager longtemps à l'avance sur l'entrée dans la zone euro. La crédibilité de cette stratégie a été renforcée par un processus de dialogue et d'accord explicite entre le gouvernement et la Banque centrale.

La communication concernant l'objectif d'inflation doit tenir compte de l'interprétation du critère de stabilité des prix

Le choix d'un objectif d'inflation de 3 pour cent pour la période précédant l'entrée dans la zone euro se justifie dans une optique de moyen terme. Il risque cependant d'être difficile d'expliquer comment cet objectif peut se concilier avec le critère de Maastricht pour la stabilité des prix. Les autorités tchèques devraient donc apporter *une grande attention à la façon dont les critères de Maastricht sont interprétés et appliqués par la Commission européenne et la Banque centrale européenne et adapter leur stratégie de communication en conséquence.*

Des mesures ont été prises pour une meilleure coordination des politiques à l'égard des entreprises, même si plusieurs questions clés n'ont pas encore été traitées

Des changements organisationnels positifs ont affecté la politique à l'égard des entreprises. Un Premier ministre adjoint sera désormais chargé d'œuvrer à la coordination de la politique de croissance. De même, la mise en œuvre de la politique à l'égard des entreprises a été placée sous l'autorité d'un organisme unique – l'Agence de développement des entreprises et de l'investissement (CzechInvest) – tandis qu'un conseil consultatif nouvellement créé améliorera la coordination et l'enrichissement mutuel au cours de la phase d'élaboration des politiques. Comme dans beaucoup d'autres pays, il existe une multitude de programmes destinés à attirer l'IDE, à soutenir les petites et moyennes entreprises et à encourager la R-D et l'utilisation de nouvelles technologies. *Les mécanismes renforcés de coordination de la politique à l'égard des entreprises devraient être complétés par une évaluation régulière de la composition et du rapport coût-efficacité des programmes généraux et ciblés de soutien financier aux entreprises.* Plus généralement, *la réforme des cadres réglementaires devrait être hautement prioritaire.* S'agissant de questions spécifiques :

- Le *taux de l'impôt sur les sociétés*, actuellement de 28 pour cent, doit être ramené à 24 pour cent d'ici 2006 et, compte tenu des avantages fiscaux ciblés, le taux effectif est beaucoup plus faible. Ces avantages sont cependant peu visibles et entraînent des distorsions.

- On pourrait donc renforcer l'efficacité du système d'imposition en réduisant les allègements fiscaux ciblés, ce qui permettrait de diminuer les impôts.
- Concernant la réforme de la réglementation, les évolutions les plus significatives touchent le *droit des faillites*. La croissance de la productivité a été longtemps entravée par un régime qui permet à trop d'entreprises inefficaces de se maintenir en activité et qui ne prévient pas efficacement le démembrement des actifs. Même lorsque des entreprises sont fermées, leurs actifs peuvent être bloqués par de longues procédures judiciaires. Outre un amendement actuellement en discussion destiné à renforcer la position des créanciers, une nouvelle loi sur la réglementation des faillites va sans doute entrer en vigueur, qui devrait réduire les incitations à retarder la déclaration de faillite et élargir les possibilités de préserver les parties viables des entreprises par une procédure de « réorganisation ». *La mise en œuvre de la réforme du droit des faillites ne doit plus être retardée.*
 - La République tchèque occupe un rang assez médiocre dans les classements fondés sur des indicateurs internationaux des démarches administratives requises pour créer une entreprise, ce qui contrarie en particulier la formation de petites entreprises. L'inscription au *registre du commerce* est l'aspect le plus largement critiqué de la procédure administrative : elle entraîne de nombreuses formalités et exige souvent plusieurs semaines. *La perspective d'une immatriculation accélérée des entreprises, prévue dans la législation en cours de discussion, est donc très satisfaisante, et il faut éviter que la réforme soit encore retardée.*
 - De plus, une réputation de *corruption* entache l'image de l'entreprise en République tchèque, et l'élaboration de contre-mesures doit être poursuivie. La mise en place prévue de « tests d'intégrité » pour les fonctionnaires devrait aider à décourager les accords entachés de corruption entre le secteur public et les entreprises, tandis que le projet de système de « témoin de l'accusation » faciliterait les poursuites

contre les actions de corruption et les autres pratiques commerciales illégales. La plupart des ministères ont par ailleurs créé des services d'écoute téléphonique pour permettre aux citoyens de faire part de leurs éventuels soupçons de corruption. *Un allègement de la réglementation et des formalités administratives contribuerait aussi à réduire les possibilités de corruption et les incitations à pratiquer la corruption.*

La faiblesse de la concurrence dans les industries de réseau rend les services de communications et d'énergie peu attractifs pour les entreprises

La concurrence est encore imparfaite dans certaines industries de réseau, ce qui est un autre aspect négatif du cadre d'activité des entreprises. Dans le secteur des télécommunications, malgré les progrès de la réforme, l'emprise qu'exerce l'ancienne entreprise d'État Cesky Telecom pose un problème. Les tarifs de certains services de télécommunications sont généralement élevés, et le retard pris par le développement des infrastructures et du marché a ralenti la diffusion de l'Internet à haut débit. Il est prévu de régler ce problème, ainsi que certains autres, tels que l'efficacité de l'organe de régulation, par l'adoption d'une nouvelle loi sur les télécommunications. De fortes positions dominantes s'exercent aussi dans les marchés de l'énergie. La compagnie du gaz publique a été intégralement cédée à la société allemande RWE, et la concurrence demeure faible sur ce marché. Dans le secteur de l'électricité, il n'a pas encore été procédé au dégroupage horizontal et vertical et l'opérateur historique (CEZ) détient encore d'importants intérêts dans la production, la distribution et les ventes. *Dans les différentes industries de réseau, le dégroupage est un instrument important pour renforcer la concurrence et il devrait être opéré partout où il s'avère approprié.*

Sur le marché du travail, la multiplication des « extensions administratives » des accords de salaires pourrait nuire à la compétitivité

En ce qui concerne la formation des salaires, le système, par ailleurs flexible, est susceptible de souffrir des extensions administratives, et les autorités ont malheureusement l'intention d'étendre le champ d'application de la législation dans ce domaine. En multipliant les extensions, on prendrait le risque d'exclure de l'emploi les travailleurs peu qualifiés dans un nombre encore plus élevé de secteurs économiques. *Ce devrait être là une importante considération à prendre en compte avant de proposer l'extension discrétionnaire des conventions collectives sectorielles.*

La réforme récente du système de financement des congés maladie devrait contribuer à l'efficacité du marché du travail

Le système des subventions publiques au financement des indemnités d'assurance-maladie n'est pas étranger aux niveaux élevés et croissants des arrêts maladie. Les employeurs ne sont guère incités à vérifier si le congé maladie se justifie et il semblerait qu'ils encouragent souvent les arrêts de ce type lorsque l'activité ralentit, afin d'alléger leurs coûts de main-d'œuvre. Les mesures prises cette année pour réduire les indemnités versées par l'État devraient atténuer le problème. *Il serait également souhaitable de faire supporter aux employeurs l'intégralité du financement des deux premières semaines d'arrêt maladie et de durcir les conditions de délivrance d'un certificat médical. Les dispositions destinées à éviter une utilisation abusive du système sont cependant insuffisantes, et elles devraient être renforcées parallèlement à la mise en œuvre de la réforme envisagée.*

Les travailleurs doivent pouvoir se déplacer plus facilement d'un lieu à un autre...

Le chômage est très régionalisé, notamment parce que le changement structurel et la croissance économique varient fortement selon les régions, mais aussi en raison de la faible mobilité de la main-d'œuvre. Les problèmes existants sur le marché du logement locatif contribuent largement à freiner la mobilité. Plus d'un quart des ménages vivent dans des appartements à loyers réglementés, qui constituent l'essentiel du marché du logement locatif. Ces ménages restent en fait protégés par les anciennes règles qui contrôlent et plafonnent les loyers, et ils sont peu tentés de résilier leurs baux; ceci explique en partie les prix élevés et la faible rotation des biens immobiliers sur le marché libre. Qui plus est, les prêts hypothécaires bonifiés alourdissent les coûts de transaction d'un changement de domicile. *Il est nécessaire de prendre les dernières mesures requises pour libéraliser le marché locatif. Les problèmes sociaux dus à l'élévation des coûts des loyers pour les ménages les plus pauvres devraient être réglés par des mesures compensatoires au niveau des prestations financées par l'État. Dans le même temps, il conviendrait de réduire les aides à l'accession à la propriété.*

... et d'un emploi à un autre

La rigueur de la législation relative à la protection de l'emploi affaiblit la demande de main-d'œuvre. Les employeurs qui souhaitent licencier des travailleurs individuels doivent se conformer à une lourde procédure pour prouver la médiocrité de la performance des intéressés, ce qui protège fortement les salariés, et ils ont donc habituellement tendance à justifier les licenciements en arguant d'une réorganisation, même si cela entraîne le versement d'une indemnité

de licenciement. Les règles tchèques en la matière prévoient le versement d'une somme identique quelle que soit l'ancienneté du travailleur, aussi les coûts de licenciement représentent une part non négligeable des coûts de main-d'œuvre lorsque l'emploi est de courte durée. *Les règles relatives aux indemnités de licenciement devraient être alignées sur les pratiques généralement suivies ailleurs, où le montant des versements est fonction de l'ancienneté. Plus généralement, il faut assouplir la législation relative au licenciement des travailleurs pourvus de contrats réguliers.* Des mesures dans ce sens pourraient être par exemple incorporées dans le nouveau code du travail envisagé par le gouvernement.

Des contrats atypiques sont utilisés pour échapper à la fiscalité et à la réglementation

À la différence de l'évolution observée dans quelques autres pays, les règles strictes qui protègent les travailleurs titulaires de contrats réguliers n'ont pas entraîné une généralisation des contrats temporaires, bien que la réglementation concernant ces derniers soit peu contraignante. Les employeurs préfèrent plutôt recourir à toute une série d'autres arrangements. Le plus fréquent est la sous-traitance à des travailleurs « indépendants », ce qui permet non seulement d'échapper à la réglementation concernant les licenciements mais se traduit aussi habituellement par des charges fiscales et sociales plus faibles aussi bien pour l'employeur que pour le salarié. La loi sur l'emploi récemment adoptée élargit les possibilités d'embauche auprès des agences de travail temporaire et constitue un net progrès. Qui plus est, le projet de code du travail vise à assouplir les règles applicables aux contrats réguliers et prévoit de durcir les dispositions concernant l'utilisation abusive de contrats atypiques, en uniformisant davantage les cotisations sociales quels que soient les types de contrat.

Il convient de réduire le coïnc fiscal pour dynamiser à la fois la demande et l'offre de main-d'œuvre

Le recours à la sous-traitance révèle une forte incitation à échapper au coïnc fiscal sur le travail; sous l'effet conjugué des besoins financiers de l'État et des pressions exercées pour que la fiscalité des sociétés ne nuise pas à leur compétitivité, le poids de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et des cotisations sociales acquittées à la fois par le salarié et par l'employeur est extrêmement élevé. Ceci nuit tout particulièrement à l'emploi formel au bas de l'échelle des salaires, là où les prestations sociales limitent la flexibilité des rémunérations et où les pièges de la pauvreté sont particulièrement fréquents. Qui plus est, le travail informel se développe –

notamment en raison de l'importance du coin fiscal – et réduit encore l'assiette d'imposition. *Il faudrait donc que le gouvernement s'emploie en priorité à réduire le coin fiscal dans le cadre des efforts d'assainissement des finances publiques. Il pourrait se donner la possibilité de procéder à de telles réductions et dégager la marge de manœuvre nécessaire à cet effet en exploitant plus largement les assiettes d'imposition sous-utilisées – notamment par une fiscalité immobilière et environnementale correctement conçue.* Le plafonnement récent des cotisations de sécurité sociale a réduit le coin fiscal pour les travailleurs les mieux rémunérés. *Cependant, étant donné que le chômage frappe surtout les travailleurs peu qualifiés, il est particulièrement urgent de réduire le coin fiscal au bas de l'échelle des salaires afin de réduire les pièges de la pauvreté.*

Il faut encore s'attaquer aux pièges de la pauvreté qui concernent les chômeurs

Le système de protection sociale accorde depuis longtemps une aide financière aux chômeurs, notamment aux familles, aide généreuse au regard des perspectives de gains et souvent accordée sans que les conditions d'admissibilité soient strictement respectées, ce qui a permis le travail au noir, avec les distorsions qu'il entraîne. *Le gouvernement ne devrait pas hésiter à mettre en œuvre des mesures pour renforcer l'application des critères d'admissibilité en modulant le système d'aide sociale. L'imposition commune des revenus renforcerait les incitations au travail dans les familles qui ne disposent d'aucun revenu salarié. Les autorités devraient cependant veiller à ce que le barème d'imposition conçu à cet effet ne décourage pas, du fait notamment de son interaction avec le système de transferts, un éventuel second apporteur de revenu d'exercer une activité. La stratégie générale devrait être de laisser se creuser au fil des ans l'écart entre le salaire moyen et le niveau minimum de subsistance. On accroîtrait l'efficacité de cette mesure en insistant davantage sur la participation active des chômeurs, notamment en renforçant le rôle des services de placement.*

Une politique plus souple en matière d'immigration pourrait se traduire par des avantages supplémentaires

Parallèlement au taux élevé de chômage structurel, il existe d'importantes pénuries de main-d'œuvre dans certaines régions et certaines professions, ce qui souligne encore les problèmes du marché du travail. L'immigration a partiellement remédié à ces pénuries. Les vacances d'emplois très qualifiés sont souvent comblées par des Slovaques tandis que les emplois peu qualifiés, jugés sans intérêt par les travailleurs tchèques, sont pour la plupart occupés par des ressortissants d'autres pays d'Europe centrale et orientale. Si l'accord spécial avec la Slovaquie sur la libre circulation des travailleurs a déjà permis de tirer parti des migrations de

main-d'œuvre, l'attitude des pouvoirs publics à l'égard d'autres pays d'origine potentiels tels que l'Ukraine a été jusqu'à présent assez restrictive. La République tchèque est progressivement devenue un pays d'immigration depuis 1990, mais l'immigration légale en provenance de pays autres que la Slovaquie est encore faible comparativement aux autres pays, même si, comme partout ailleurs, l'immigration effective est plus importante en raison des migrants en situation illégale. Le récent projet pilote qui facilite la délivrance de permis de séjour permanents sur la base d'un système de points est un signe positif d'une nouvelle réflexion sur la politique d'immigration. Une attitude plus libérale à l'égard de l'immigration légale régulière pourrait aider à officialiser les entrées de main-d'œuvre et à améliorer l'intégration des étrangers, ce qui contribuerait à atténuer les problèmes créés par le vieillissement rapide de la population tchèque. *On pourrait notamment faciliter l'accès aux statuts de résident permanent et de citoyen tchèque. Un assouplissement du système des permis de travail, prévoyant notamment la délivrance de permis moins précisément définis, compléterait utilement ce type de mesures et se révélerait bénéfique sur le plan budgétaire, un plus grand nombre d'activités étant de ce fait déclarées. Il faudrait parallèlement aligner sur le système des permis de travail les autorisations d'exercer une activité professionnelle délivrées aux étrangers, qui ont été utilisées de manière abusive pour entrer légalement en République tchèque. Il est nécessaire d'améliorer les informations pour développer la politique d'immigration. Il faut en particulier disposer de statistiques plus nombreuses concernant le nombre et les activités des immigrants.*

L'éducation de base de la population active est solide, mais l'enseignement tertiaire doit être mieux adapté à la demande du marché du travail en matière de qualifications

Il ressort de l'enquête PISA de l'OCDE que la population active tchèque a un bon niveau d'éducation de base, ce qui est un atout pour l'avenir du pays. Néanmoins, aux niveaux plus élevés, le système éducatif n'a pas évolué assez rapidement pour suivre l'évolution de la demande du marché du travail. Le système vise à donner des qualifications professionnelles et le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme d'enseignement postsecondaire dépasse la moyenne de l'UE à 15. Néanmoins, la formation professionnelle n'a pas toujours suivi l'évolution de la demande. Qui plus est, ce n'est que depuis peu que le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur à des cours du niveau de la licence se situe à un niveau comparable à ceux des autres pays de l'OCDE, et le pourcentage de diplômés est très faible par rapport à la

moyenne internationale. Si la hausse du taux d'inscriptions dans l'enseignement supérieur est encourageante, le système ne pousse pas les étudiants et les universités publiques à réagir suffisamment vite à l'évolution des possibilités d'emploi et de gains offertes aux diplômés de différents niveaux sur le marché du travail. L'affectation des ressources au sein du système universitaire public permet une souplesse non négligeable du côté de l'offre, mais l'analyse des perspectives concernant les qualifications qui seront demandées dans l'avenir ne pèse pas suffisamment sur la mise au point des programmes. *L'instauration dans les universités publiques de droits d'inscription reflétant au moins partiellement le coût de l'enseignement supérieur permettrait aux étudiants de prendre de meilleures décisions et aux universités de réagir plus rapidement à l'évolution de la demande de qualifications. Si des droits universitaires étaient institués, il faudrait envisager un système de prêts étudiants sous conditions de ressources pour assurer l'accès au système d'enseignement tertiaire.*

... et le faible niveau d'instruction est l'une des principales causes des problèmes économiques et sociaux de la population tzigane

Comme dans d'autres pays, la population tzigane ne peut, du fait de l'exclusion sociale dont elle fait généralement l'objet, acquérir des qualifications adéquates du point de vue du marché du travail, ce qui contribue largement au chômage très élevé et aux faibles revenus de cette minorité ethnique. L'amélioration de l'enseignement doit être un élément essentiel d'une stratégie d'ensemble à long terme. *Un projet de loi scolaire propose une mesure positive qui serait de supprimer les écoles spéciales fréquentées par la majorité des enfants tziganes. Les écoles spéciales ne sont pas spécifiquement destinées à accueillir les Tziganes et ont contribué à leur faible niveau d'instruction et à leur intégration insuffisante dans l'ensemble de la société tchèque. Parallèlement à la fermeture des écoles spéciales, il faudrait renforcer l'aide à l'enseignement et adapter les programmes et les méthodes d'enseignement pour que les enfants tziganes soient mieux intégrés dans l'enseignement primaire. Les perspectives d'insertion et d'éducation seraient également améliorées si un plus grand nombre d'enfants tziganes allaient en jardin d'enfants, et l'on ne peut donc que se féliciter de la proposition du gouvernement de rendre obligatoire une année d'enseignement préscolaire. Le dispositif d'aide financière aux élèves tziganes inscrits dans des établissements secondaires a contribué de manière raisonnablement satisfaisante à encourager les inscriptions, et il conviendrait d'envisager un système analogue dans l'enseignement supérieur. S'agis-*

sant des aides générales à la population tzigane, l'action des pouvoirs publics est souvent gênée par un manque d'informations. En particulier, les données des recensements sur les origines ethniques de chaque individu ne sont pas représentatives. *On pourrait envisager de dresser une « cartographie » des groupements tziganes (et non pas des individus) selon la méthode utilisée en Slovaquie, même si la relative dispersion de la population tzigane en République tchèque peut rendre nécessaire un ajustement des techniques d'enquête. Cela contribuerait au renforcement indispensable des politiques d'insertion ciblées à l'intention des Tziganes.*

Il faut faire davantage appel à des instruments économiques pour réduire encore les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique

L'objectif de Kyoto concernant les émissions de gaz à effet de serre devrait être largement atteint et la réduction des émissions sera facilitée par la participation au système de l'UE d'échange de permis d'émission. Néanmoins, l'intention d'accorder tous les permis gratuitement implique des gains d'aubaine pour les pollueurs de longue date. *Les échanges de permis d'émission devraient s'accompagner d'un droit d'accise sur le charbon à usage domestique pour dissuader les ménages d'utiliser des appareils de chauffage au charbon qui ne sont pas assujettis au système de permis. Qui plus est, il conviendrait de revoir le projet de créer de nouvelles centrales au lignite et d'assouplir les réglementations environnementales pour l'extraction du lignite, à la fois pour des raisons environnementales et pour des raisons de coût. Plus généralement, la faiblesse artificielle des prix encourage la consommation d'énergie et il faudrait poursuivre les efforts engagés pour aligner les prix de l'énergie sur les niveaux du marché. Les dépenses de l'État en faveur des énergies renouvelables sont trop élevées au regard des avantages estimés d'une réduction de la pollution atmosphérique et des émissions de gaz à effet de serre, et elles devraient être ramenées à des niveaux économiques. Bien que la pollution atmosphérique ait sensiblement diminué, elle demeure relativement importante. Pour la réduire encore, il convient d'utiliser des instruments plus efficaces par rapport aux coûts engagés. À cet égard, l'instauration de taxes liées aux émissions sur les véhicules commerciaux vient à point nommé, et cette mesure devrait être étendue à tous les véhicules. Il conviendrait aussi d'envisager la mise en place d'un système de péage dans les zones urbaines.*

Glossaire

ARP	Agence pour le développement des entreprises
a.s	Société par actions
BCE	Banque centrale européenne
CBMT	Cadre de budgétisation à moyen terme
CEZ	Compagnie tchèque d'électricité
CKA	Agence tchèque de consolidation
CNB	Banque nationale tchèque
COV	Composés organiques volatils
CPATLD	Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance
CSSD	Parti social-démocrate tchèque
CzechIndustry	Agence pour le développement de l'industrie
CzechInvest	Agence pour l'investissement étranger
CZSO	Office statistique tchèque
EES	Évaluation environnementale stratégique
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
EURES	Services européens de l'emploi
FNM	Fonds pour la propriété de l'État
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
IPC	Indice des prix à la consommation
KDU-CSL	Parti chrétien-démocrate
KOB	Banque de consolidation
LPE	Législation relative à la protection de l'emploi
MCE II	Mécanisme de change européen II
NMS	Niveau minimum de subsistance
ONG	Organisation non gouvernementale
PAMT	Politique active du marché du travail
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PIRLS	Programme international en matière de lecture
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PME	Petites et moyennes entreprises
PPA	Parité de pouvoir d'achat
R-D	Recherche et développement
SCN	Système de comptabilité nationale
SEC95	Système européen de comptes économiques intégrés
SFP	Statistiques de finances publiques
SME	Système monétaire européen
SZDC	Administration de l'infrastructure ferroviaire

TEMI
TI
TIC
TVA

Taux effectif moyen d'imposition
Technologies de l'information
Technologies de l'information et des communications
Taxe sur la valeur ajoutée

Table des matières

Résumé	8
Évaluation et recommandations	11
1. Situation et enjeux économiques	25
La croissance s'accélère	25
Les conditions monétaires sont satisfaisantes	29
Politique budgétaire et réforme des dépenses publiques	29
Des mesures pour faciliter l'entrée dans la zone euro	33
Améliorer la politique à l'égard des entreprises	35
Améliorer le redéploiement de la main-d'œuvre	38
Autres aspects de l'action publique : l'environnement	42
Notes	43
Bibliographie	45
<i>Annexe 1.A1. Révision récente des statistiques du PIB</i>	46
2. Politique budgétaire et réforme des dépenses publiques	47
Déficits enregistrés en 2003 et 2004	49
Le programme de réforme budgétaire améliore les procédures budgétaires et s'attaque au déficit	52
Autres questions liées à la réforme des dépenses publiques	70
Administration électronique	71
Le rôle des administrations infranationales dans la politique budgétaire	71
Notes	76
Bibliographie	79
<i>Annexe 2.A1. Progrès de la mise en œuvre des propositions de réforme budgétaire de 2003</i>	80
<i>Annexe 2.A2. Données de base sur les comptes publics</i>	84
<i>Annexe 2.A3. Comptes des administrations publiques</i>	91
3. Comment entrer dans la zone euro dans de bonnes conditions	95
La stratégie tchèque pour l'adoption de l'euro est solide	95
Il sera difficile de respecter les critères de Maastricht	99
Notes	106
Bibliographie	107
<i>Annexe 3.A1. Les critères de Maastricht pour l'entrée dans la zone euro</i>	108
<i>Annexe 3.A2. Déclaration de la banque nationale tchèque sur le critère de taux de change</i>	110

4. Améliorer la politique à l'égard des entreprises	111
Les restructurations d'entreprises se heurtent à un environnement juridique inadapté	112
Les dispositifs de soutien ciblé en faveur des entreprises sont très répandus	119
Les positions dominantes sont courantes dans les industries de réseau	126
Notes	132
Bibliographie	135
<i>Annexe 4.A1. Inscription d'une société au registre du commerce</i>	136
<i>Annexe 4.A2. Mesures ciblées destinées à attirer l'IDE : leçons à tirer de l'expérience internationale</i>	138
<i>Annexe 4.A3. Les registres de crédit des entreprises</i>	139
<i>Annexe 4.A4. Réglementation des industries de réseau</i>	140
5. Améliorer le redéploiement de la main-d'œuvre	143
Remédier aux pièges de l'inactivité et accroître la mobilité	147
Le coin fiscal est trop élevé	163
La législation relative à la protection de l'emploi est inégale	164
Formation des salaires	167
L'acquisition de qualifications et l'éducation ne réagissent pas suffisamment à l'évolution de la demande du marché du travail	168
L'intégration de la population tzigane devrait recevoir une priorité plus élevée	171
Notes	177
Bibliographie	180
<i>Annexe 5.A1. Dépenses de protection sociale</i>	182
<i>Annexe 5.A2. Taux de compensation pendant le chômage</i>	183
<i>Annexe 5.A3. Calcul des indemnités de maladie</i>	185
<i>Annexe 5.A4. Procédures administratives de préavis et de licenciement</i>	186
6. Politique d'immigration : faire face aux besoins engendrés par le vieillissement de la population active	189
Historique des mouvements migratoires : vers une libre circulation de la main-d'œuvre	189
Une politique d'immigration en gestation	196
L'impact économique de l'immigration est très probablement positif, mais il est difficile de le quantifier	203
L'émigration devrait rester faible	212
Conclusions et recommandations en vue d'une politique d'immigration plus ciblée	218
Notes	222
Bibliographie	224
7. Questions environnementales pour un développement durable	227
Changement climatique	227
7.1. L'intégration des politiques relatives aux différentes dimensions du développement durable	228
Pollution atmosphérique	236
Notes	244
Bibliographie	245
Glossaire	247
Encadrés	
1.1. La situation politique	26
1.2. Prévisions économiques de l'OCDE, automne 2004	27
1.3. Structure du secteur des entreprises en République tchèque	37
2.1. Évaluation de la politique budgétaire et de la réforme des dépenses publiques	48
2.2. Comptes budgétaires publics	50

3.1.	Évaluation de la politique concernant l'entrée dans la zone euro	96
3.2.	Calendrier de la procédure d'évaluation pour l'entrée dans la zone euro	98
3.3.	Le régime de ciblage de l'inflation mis en place par la Banque nationale tchèque	101
4.1.	Analyse de l'environnement dans lequel opèrent les entreprises	113
4.2.	Soutien ciblé en faveur des industries manufacturières et de certaines activités de services	121
4.3.	Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME)	124
5.1.	Évaluation de l'action menée et recommandations pour le marché du travail et les qualifications de la main-d'œuvre	144
5.2.	Le système de protection sociale	147
5.3.	La nouvelle loi sur l'emploi	151
5.4.	Politiques actives du marché du travail	161
5.5.	Protection de l'emploi : modification de la législation	167
6.1.	Évaluation de la politique migratoire : effets des migrations sur l'économie	190
6.2.	Statistiques des flux migratoires	192
6.3.	Législation et procédures en matière d'immigration	198
6.4.	Projet pilote relatif à la sélection active de travailleurs étrangers qualifiés	201
6.5.	Régime des travailleurs tchèques dans l'UE à 15 durant la période transitoire	214
7.1.	L'intégration des politiques relatives aux différentes dimensions du développement durable	228

Tableaux

2.1.	Effets des mesures côté recettes sur le budget de l'État, selon les <i>Perspectives budgétaires</i> 2004-2006	56
2.2.	Incidence des mesures côté dépenses sur le budget de l'État, selon les <i>Perspectives budgétaires</i> 2004-2006	56
2.3.	Principales sources restantes de recettes de privatisation	60
2.4.	Indicateurs de résultats : viabilité des revenus des retraités	61
2.5.	Coût des retraites par rapport au PIB	65
2.6.	Principales caractéristiques des finances publiques aux trois échelons d'administration	72
2.A2.1.	Fonds extrabudgétaires	87
2.A2.2.	Garanties et engagements hors budget	88
2.A3.1.	Comptes de trésorerie ajustés des administrations publiques, 2000-2004, en pourcentage du PIB	92
2.A3.2.	Comptes de trésorerie ajustés des administrations publiques, 2000-2004	93
3.1.	Le respect des critères de Maastricht : problème de calendrier	98
4.1.	Tarifs de l'opérateur historique pour les appels locaux et à longue distance	128
4.2.	Tarifs du haut débit : comparaison des meilleures offres en 2003 avec un débit descendant de 512 Kbps	129
4.3.	Ouverture des marchés de l'énergie	131
4.A1.1.	Étapes de l'inscription au registre du commerce	137
5.1.	Aide aux foyers à faible revenu et prestations familiales	148
5.2.	Définition du niveau minimum de subsistance (NMS) et des critères de ressources pour l'assistance aux foyers à faible revenu	150
5.3.	Taux effectifs moyens d'imposition (TEMI) pour les personnes passant d'un chômage à plein-temps à un emploi à plein-temps	153
5.4.	Régimes d'invalidité	157
5.5.	Barème de cotisations à la sécurité sociale et à l'assurance-maladie	163
5.A1.1.	Dépenses de protection sociale, 2003	182
5.A2.1.	Taux de compensation nets pour une personne seule durant la période initiale de chômage	183
5.A2.2.	Taux de compensation nets pour les bénéficiaires à faible revenu	184
5.A3.1.	Calcul des indemnités de maladie	185
5.A4.1.	Procédures administratives de préavis et de licenciement	186
6.1.	Résidents tchèques dans certains pays de l'OCDE, début des années 2000	193
6.2.	Répartition de l'emploi, 2003	205

6.3. Niveau d'instruction des travailleurs d'Europe centrale et orientale	209
6.4. Régime des travailleurs tchèques dans l'UE à 15 au cours des deux premières années de la période transitoire	215
6.5. Intentions d'émigration dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, avril 2002	217
6.6. Intentions d'émigration en République tchèque (en pourcentage de la population de 18-59ans)	217
7.1. Indicateurs de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (GES), grammes d'équivalent CO ₂ par \$PPA de PIB	229
7.2. Emissions de GES et indicateurs sectoriels	230
7.3. Projections des émissions de GES, scénario de référence et scénario de forte croissance	232
7.4. Principaux indicateurs : pollution atmosphérique	238

Graphiques

1.1. Croissance de la production	28
1.2. Durée de la période de rattrapage	28
1.3. Inflation et taux d'intérêt	30
1.4. Tendances du déficit budgétaire et des dépenses et recettes publiques	31
1.5. Déficit prévus et effectifs du budget de l'Etat	32
1.6. Coin fiscal moyen supporté par un célibataire, 2003	32
1.7. Pourcentage d'augmentation de dépendance économique des personnes âgées de 200	34
1.8. Utilisation de la main-d'œuvre	38
1.9. Pourcentage de la population ayant fait des études supérieures, 2001	40
2.1. Objectifs de déficit dans les <i>Perspectives budgétaires</i> du ministère des Finances pour 2003-2006 et 2005-2007	53
2.2. Évolution du coût des pensions de vieillesse par rapport au PIB, comparaison internationale	63
2.3. Taux de remplacement global assuré par les retraites sur la période 1988-2001	64
3.1. Les critères budgétaires de Maastricht et les ambitions du Programme de convergence 2004	100
3.2. Taux de référence pour le critère d'inflation de Maastricht	102
3.3. Fourchette de 2.25 pour cent et évolution passée des taux de change	105
4.1. Nombre de procédures de faillite engagées et réglées	115
4.2. Dépenses téléphoniques annuelles des petites entreprises, mai 2004	128
5.1. Sources du revenu mensuel des familles en chômage de longue durée, 2004	152
5.2. Gains bruts et revenu net, données mensuelles, 2003	154
5.3. Répartition des dépenses au titre des politiques actives du marché du travail, 2003	160
5.4. Rigueur de la législation relative à la protection de l'emploi, 2003	165
5.5. Coût des licenciements en fonction de l'ancienneté, 2003	166
5.6. Part de la population suivant des programmes d'enseignement à temps plein	169
6.1. Flux migratoires des Tchèques, des Slovaques et des ressortissants d'autres pays	193
6.2. Ressortissants de pays d'Europe centrale et orientale résidant dans des pays occidentaux de l'UE	194
6.3. Résidents étrangers par type de visa, 1992-2003	195
6.4. Principaux pays d'origine des résidents étrangers	195
6.5. Étrangers travaillant en République tchèque, par type de permis	197
6.6. Migrations et incitations à émigrer en République tchèque à partir de la Slovaquie	206
6.7. Structure de qualification des emplois des titulaires d'un permis de séjour temporaire, par principal pays d'origine, 2003	208
6.8. Emplois supplémentaires nécessaires pour stabiliser le rapport population âgée/salariés	212
6.9. Rémunération brute annuelle moyenne en Allemagne et en République tchèque	213
7.1. Intensité des émissions de polluants atmosphériques classiques à la fin des années 90	240
7.2. Émissions de polluants atmosphériques sur la période 1990-2000	240
7.3. Objectifs fixés par la Convention de la CEE-ONU sur la pollution atmosphérique à longue distance et situation en 2000	241

STATISTIQUES DE BASE DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, 2003

LE PAYS

Superficie (1 000 km ²)	79	Villes principales, 31.12.2002 (1 000 habitants)	
Agriculture, 2002 (%)	54	Prague	1 187
Forêt, 2002 (%)	34	Brno	387
		Ostrava	315

LA POPULATION

Population (1 000)	10 211	Emploi (1 000)	4 698
Densité au km ²	129	Agriculture (%)	5
Accroissement naturel de la population (1 000)	-18	Industrie (%)	40
Migration nette (1 000)	26	Services (%)	56

LE GOUVERNEMENT

Consommation publique (% du PIB)	24	Chambre des députés, Mars 2003	Sièges
Recettes totales du secteur public (% du PIB)	42	Parti social démocrate tchèque	70
Dette publique, définition des comptes nationaux (% du PIB)	37	Parti démocratique civique	58
		Parti communiste	41
		Union pour la liberté/Union démocrate chrétienne	31
		- Coalition de la Parti Populaire	
		Total	200

LA PRODUCTION

PIB, prix courants (billion CZK)	2 551	Origine de la valeur ajoutée (%)	
PIB par habitant (USD, prix courants)	8 864	Agriculture	3
Formation brute de capital fixe (% du PIB)	27	Industrie	38
		Services	59

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et de services (% PIB)	62	Importations de biens et de services (% PIB)	65
Principales exportations (% du totales de marchandises)		Principales importations (% du totales de marchandises)	
Machines et matériel de transport	50	Machines et matériel de transport	43
Produits manufacturés	35	Produits manufacturés	31
Produits chimiques	12	Produits chimiques	11

LA MONNAIE

Unité monétaire : Koruny tchèque		Unités monétaires par euro	
Unités monétaires par dollar, 2003	28.13	Année 2003	31.84
		Août 2004	31.63

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Résumé

Après son adhésion à l'Union européenne, le principal impératif de la République tchèque est de renforcer ses perspectives de croissance. À l'heure actuelle, le potentiel de croissance est légèrement supérieur à 3 pour cent, ce qui implique un rythme modéré de rattrapage du niveau de vie dans l'UE et ailleurs. Des objectifs plus ambitieux sont possibles sur le front de la croissance, et il est heureux que le programme du nouveau gouvernement en tienne compte. Cette *Étude* fait ressortir quatre grands défis.

Assainir les finances publiques

L'assainissement budgétaire est le problème majeur de la politique macroéconomique. Il s'impose non seulement pour faire face au vieillissement et modérer la charge fiscale mais aussi pour remplir les conditions d'entrée dans la zone euro. Un programme judicieux de réformes budgétaires a été mis en route, qui prévoit notamment un système de plafonds de dépenses globaux pluriannuels et d'importantes coupes dans les dépenses. Cependant, jusqu'ici, ce sont surtout des mesures d'accroissement des recettes qui ont été mises en œuvre et les mesures prises du côté des dépenses n'ont pas encore pleinement porté leurs fruits. Les efforts déployés pour obtenir un large consensus politique sur la réforme des retraites sont certes louables, mais il faut souligner que, quelle que soit la réforme qui sera finalement appliquée, elle devra générer des économies budgétaires considérables. Tandis que la réforme des soins de santé doit aussi induire des économies, les propositions concrètes se font attendre dans ce domaine. Pour faciliter l'évaluation de la position budgétaire réelle, les fonds extra-budgétaires doivent être plus étroitement intégrés dans les procédures générales de budgétisation du secteur public. En outre, la décentralisation accrue des services publics rend d'autant plus nécessaires les bonnes pratiques budgétaires et la transparence dans les administrations régionales et municipales.

Réussir l'entrée dans la zone euro

La Banque centrale et le ministère des Finances ont formulé une stratégie transparente pour l'entrée dans la zone euro, qui prévoit de minimiser la durée du passage dans le MCE II. Des rapports annuels évalueront les conditions économiques au regard des critères de Maastricht et une demande d'entrée dans le MCE II ne sera présentée que si la probabilité d'un premier examen positif par les autorités de l'UE est forte. L'objectif de 3 pour cent retenu pour l'inflation en vue de l'entrée dans la

zone euro se justifie dans une optique à moyen terme. Peut-être sera-t-il cependant difficile d'expliquer comment cet objectif peut se concilier avec le critère de Maastricht pour la stabilité des prix. Les autorités tchèques devront donc *apporter une grande attention à la façon dont les critères de Maastricht sont interprétés et appliqués par la Commission européenne et la BCE et adapter leur stratégie de communication en conséquence.*

Créer un climat plus propice à l'entreprise

Le rattrapage du niveau de vie devra provenir pour l'essentiel d'une stimulation des gains de productivité. Cela suppose une réallocation plus rapide des ressources entre les entreprises et une croissance plus vigoureuse de la productivité dans l'entreprise. Alors que la République tchèque se montre très compétitive pour attirer l'investissement direct étranger, sa politique envers les entreprises peu performantes et les jeunes entreprises présente des carences, ce qui a pour effet de freiner les entrées et sorties. Les procédures de faillite sont lourdes, souvent très longues et se soldent généralement par la liquidation d'entreprises parfois dépouillées de leurs actifs. Des réformes sont programmées de longue date, et il est heureux de constater qu'une nouvelle législation semble finalement se mettre en place. Cette législation entend renforcer le rôle des créanciers, accélérer les procédures et favoriser les concordats. De même, les initiatives visant à simplifier l'inscription au registre du commerce sont tout à fait opportunes et devraient être mises en œuvre dès que possible. Le climat général des affaires souffre aussi des problèmes posés par la concurrence dans les industries de réseau, le coût de certains services, notamment l'Internet, étant supérieur à la moyenne internationale.

Améliorer le fonctionnement du marché du travail

La mobilité professionnelle et géographique est faible. L'extension administrative des conventions collectives en matière de salaires, la stricte législation relative à la protection de l'emploi concernant les licenciements individuels, le contrôle des loyers, les sérieux pièges de la pauvreté (notamment pour les familles) et l'existence d'un coin fiscal élevé ont contribué à un très important chômage de longue durée. La population tzigane est particulièrement touchée à cet égard. Les migrations atténuent dans une certaine mesure les rigidités du marché du travail, les Slovaques comblant les vacances d'emplois qualifiés et les ressortissants d'autres pays d'Europe de l'Est (Ukrainiens pour la plupart) occupant les emplois non qualifiés qui n'intéressent pas les ressortissants tchèques. La lutte contre le chômage appelle des mesures sur un large front, et tout spécialement une réforme du système de prestations sociales parallèlement à une réduction du coin fiscal et à un assouplissement de la législation relative à la protection de l'emploi. L'exclusion économique et sociale généralisée des Tziganes doit retenir davantage l'attention, notamment dans le système éducatif. Une politique d'immigration moins restrictive est nécessaire pour remédier à des problèmes immédiats tels que les incohérences concernant la délivrance des permis de travail et pour faire en sorte que les compétences des immigrants correspondent mieux aux besoins des employeurs tchèques.

Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.

•

La situation économique et les politiques de la République tchèque ont été évaluées par le Comité le 11 octobre 2004. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 28 octobre 2004.

•

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Philip Hemmings, Ann Vourc'h, Dana Hajkova et Boris Cournede sous la direction de Andreas Wörgötter.

•

L'Étude précédente de la République tchèque a été publiée en avril 2003.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Czech Republic 2004

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2004-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2005), « Évaluation et recommandations », dans *OECD Economic Surveys: Czech Republic 2004*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-cze-2004-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.